

de 1793. Question de sentiment et de justice à part, n'est-il pas profondément impolitique de la part du gouvernement républicain de chercher systématiquement à provoquer, à nourrir les haines des catholiques contre lui? Ne devrait-il pas au contraire tâcher de se les concilier, de faire cesser les hostilités, les préventions, si l'on veut, qu'ils pourraient avoir à l'endroit de la république!

M. de Bismarck qui, en fait d'habileté, pourrait, à coup sûr, en remontrer aux hommes d'état français, s'efforce de se rapprocher du Vatican, dont les lois du *Kulturkampf* l'avait éloigné. Il vient d'obtenir le rétablissement de la légation allemande auprès du Vatican, et l'on sait qu'il a nommé Mgr Korum à un des sièges vacants en Allemagne. Ira-t-il jusqu'au bout dans cette voie et rétablira-t-il dans leurs droits les évêques dépossédés de leurs sièges? On paraît l'espérer à Rome. Dernièrement, un diplomate attaché à la cour du Vatican disait à un correspondant du *Times*: "Nous verrons peut-être bientôt le prince de Bismarck posant en protecteur de la Papauté, et jouissant de l'estime du parti clérical en France, si le gouvernement de ce pays continue à faire des lois contre les catholiques." Nous laissons au *Times* la responsabilité de ce propos, mais on aurait vu déjà des choses plus extraordinaires que celles que ce diplomate anticipe.

Hix.

LE DOCTEUR LARUE

Les lettres canadiennes et les sciences viennent de faire une perte sensible dans la personne du docteur Hubert Larue, mort à Québec, le 25 septembre dernier. C'était un des hommes les plus érudits de notre province, un de nos meilleurs écrivains et une des figures les plus originales de la capitale, qui compte tant de types à part. Acharné au travail, il a donné à l'étude pendant la plus grande partie de sa trop courte carrière, le temps que trop souvent hélas on gaspille de cent façons diverses. C'est ce travail constant qui lui a permis d'être à la fois un savant hors ligne parmi nous et un de nos plus féconds écrivains. Il a pris une part active au mouvement littéraire des vingt dernières années. Il est resté un de nos écrivains les plus lus, grâce surtout à un trait de son talent. On reproche souvent à nos littérateurs de marcher trop servilement sur les traces de tel ou tel écrivain français et de n'avoir que très peu la physionomie canadienne. Ce n'est pas un reproche que l'on pourrait adresser au Dr Larue. Toutes ses œuvres portent un cachet spécial; elles ont l'accent de son pays, l'odeur de terroir, dans le bon sens de l'expression. Toujours il a une note personnelle qui en fait un écrivain plein d'originalité, sinon dans le sujet au moins dans la façon de dire.

Ses débuts dans la carrière furent aussi faciles que brillants. L'Université-Laval venait d'être fondée. Non-seulement elle recrutait ses professeurs parmi les hommes les plus marquants dans chaque spécialité, mais elle les envoyait étudier en Europe et pour y compléter leurs études et pour y puiser une méthode d'enseignement encore inconnue parmi nous. C'est ainsi que cette institution envoya successivement à Paris MM. Larue, Hébert, MM. les abbés Hamel, Legaré, Baudet, Bégin, Chandonnet, Louis et Benjamin Paquet, puis MM. Langelier, Simard, Turcotte, Colston, ces deux derniers enlevés à la fleur de l'âge. Le Dr Larue alla étudier à Paris et à son retour, en 1859, il reçut le premier diplôme de docteur en médecine au milieu des fêtes du deux centième anniversaire de l'arrivée de Mgr Laval au Canada, fêtes qui eurent un grand éclat à Québec. Il est resté depuis ce temps jusqu'à sa mort un des professeurs les plus populaires de cette institution.

Il débutait et il était déjà célèbre. C'est une terrible épreuve qu'une entrée aussi brillante dans la carrière; c'est une terrible tâche de réaliser les espérances qu'on fait naître et de se tenir à la hauteur de la réputation où vous place la renommée avant de vous avoir mis à l'épreuve. Le Dr Larue en sortit vainqueur. C'était une des voix autorisées parmi nous dans toutes les questions se rattachant à la science.

Médecin habile, il était assez sceptique à l'endroit de sa profession, et n'avait qu'une médiocre confiance dans l'efficacité des médicaments, convaincu qu'il était que dans le plus grand nombre de cas la nature finit par triompher seule de la maladie. Il n'épargnait guère les médecins et lançait à l'adresse des disciples d'Hypocrate des traits qui auraient pu faire croire à des étrangers qu'il avait plus lu Molière qu'étudié les livres de médecine. Ce n'était pas une jalousie de métier qui l'animait, mais le sentiment de l'impuissance de la médecine dans tant de maladies qui défient ses efforts.

Ses vastes connaissances, son esprit original, très prime-sautier, en faisaient un causeur charmant. Il avait une façon de s'exprimer brève, concise, saccadée, manquant peut-être d'élégance, mais pleine d'originalité. Cela donnait une grande vivacité à sa parole enlevée, mordante, semée de mots à l'emporte-pièce.

C'était un patriote, et il s'efforçait dans ses écrits de rendre service à ses concitoyens, soit en les éclairant

sur leurs intérêts, soit en leur signalant leurs défauts. Il a réuni, en 1870, une partie de ses écrits sous le titre de *Mélanges*. Ce sont des conférences faites à Québec, des articles publiés dans nos revues, etc. Nos lecteurs nous sauront gré de leur mettre sous les yeux quelques extraits des conférences du Dr Larue. Ceux qui les ont lues trouveront comme nous sans doute plaisir à les relire. Nous prenons ces extraits dans une conférence faite à Québec, en 1870, intitulée: *Notaires, Avocats, Médecins*.

Citons d'abord le portrait que notre auteur fait des notaires:

"On est notaire, ou on ne l'est pas. Quand on n'est pas notaire, eh bien! on peut être autre chose: arpenteur, avocat, médecin... Mais, une fois qu'un homme est devenu notaire, du moment qu'un fatal parchemin armé d'un grand placard de cire rouge est venu lui donner plein pouvoir d'agir, instrumenter, faire et parfaire les qualités d'icelui, dans et pour la province de Québec, dans et pour la Puissance du Canada, ah! alors, malheur à cet homme, car... il est notaire!

"Tout autour de lui, il trace un cercle étroit dans lequel je lis: détonations, obligations, quittances, inventaires, partages, testaments, codicilles, cessions, protêts, et le reste. Dans ce cercle maudit, j'aperçois toute une kyrielle de n'en plus finir de susdits, de soussignés, de cédants, de cessionnaires, de donateurs, de donataires, de testateurs, de préciputs, dont acte: un fatras inintelligible de mots n'appartenant plus à aucune langue morte ou vivante: un tohu bohu de phrases interminables, séparées par des virgules, au bout desquelles je cherche, mais en vain, ce point, ce bienheureux point que les grammairiens appellent *point final*; ce point consolateur qui vous permet, enfin, de respirer, de reprendre haleine, et qui vous sauve de l'asphyxie.

"Triste existence, hélas! que celle d'un homme qui ne peut faire son affaire qu'en s'occupant constamment de celle des autres. En cela, pourtant, le notaire partage le sort commun de tout le monde, ou à peu près, le sort du médecin, celui de l'avocat.

"La profession d'avocat, celle de la médecine ont eu une origine céleste: toutes deux ont eu des représentants dans l'Olympe. En vain j'ai cherché le dieu ou la déesse du notariat; je ne l'ai pas trouvé.

"Les ambitions du notaire dérivent tout naturellement de son genre d'occupations; ces ambitions se meuvent conséquemment, dans un cercle fort restreint. Les questions d'argent, de possession, de propriété, d'acquisitions, qui s'agitent constamment sous ses yeux, ont l'effet inévitable d'imprimer à son caractère une marque distinctive. Aussi, les notaires sont-ils remarquables par leur esprit d'ordre et de sage économie.

"Une particularité physique que j'ai cru remarquer chez eux, c'est la maigreur du corps. Les exceptions sont rares. S'il existe quelque part un notaire replet, soyez sûrs qu'il exerce d'autres fonctions que celles de son état. Celui-là doit être membre du parlement ou conseiller législatif, régistrateur, ou, tout au moins, agent des Terres de la Couronne.

"Amis de l'ordre et du repos, prudents par intérêt et par habitude, les notaires n'ont jamais, que je sache, troublé l'ordre social, ni suscité de révolutions. De temps à autre on en a vu s'éprendre pour la carrière des armes; mais, à beaucoup de sagesse joignant une prudence consommée, les notaires guerriers savent mettre des bornes à leur ambition. Leurs vœux sont pleinement satisfaits, lorsqu'ils ont obtenu le grade de major ou celui de lieutenant-colonel dans la milice de réserve. J'en ai connu cependant — c'étaient des notaires déclassés évidemment — qui se sont lancés dans le tourbillon de la milice active. Ceux-là sont devenus féroces, d'une fougue à tout rompre. Quelques-uns ont été vus chevauchant, en grande tenue militaire, dans nos paisibles paroisses, allant passer des contrats de mariage le képi sur la tête, le sabre au côté, la plume derrière l'oreille, à la grande terreur des futures épouses, peu familiarisées avec l'aspect des officiers de Sa Majesté.

"Entre toutes les vertus qui sont l'apanage du notariat, aucune ne brille d'un plus vif éclat que la vertu de la patience. Si l'on veut se faire une idée de la longanimité qu'un notaire peut apporter dans l'exercice de ses pénibles devoirs, il faut le voir à l'œuvre; il faut aller, dans quelqu'une de nos paroisses, assister à la passation d'un acte de donation, par exemple, ou encore à celle d'un contrat de mariage. Et vraiment, puisque l'occasion s'en présente, je ne vois pas pourquoi nous nous refuserions ce plaisir.

"Les parties se présentent sans avoir nullement discuté, à l'avance, les conditions du contrat; et alors s'engagent une lutte ardente, des discussions passionnées, capables de laisser vingt fois la patience la plus robuste; au milieu de tout cela, le notaire est admirable par son sang-froid et son impassibilité.

"A peine un point semble-t-il convenu que mille obstacles surgissent. Tous parlent à la fois, faisant valoir, bien souvent, mille arguments qui prouvent tout le contraire de ce qu'ils veulent démontrer.

"Ce que le notaire a de mieux à faire au milieu de tout ce brouhaha, c'est de laisser passer l'orage. Quand

les parties semblent enfin épuisées, à bout de ressources, pour peu qu'il y mette du tact, le notaire ne manque pas de trouver quelque terme-moyen, de formuler quelque clause habile qui satisfait tout le monde et les met d'accord. Mais alors, qu'il se hâte de confier bien vite cette clause au papier, s'il ne veut pas que la question revienne sur le tapis, et que toute la discussion recommence.

"Enfin, après deux ou trois heures de ce pénible travail, le contrat est fini. Bien souvent, c'est non-seulement un contrat de mariage, mais encore une donation, un partage, un testament. Lecture de l'instrument est donnée au milieu d'un profond silence, à haute et intelligible voix."

Passons maintenant au portrait de l'avocat:

"Thémis, fille du ciel et de la terre, était représentée, chez les anciens, avec une balance dans une main, un glaive dans l'autre, et les yeux bandés. Assurément, il n'y a rien aujourd'hui qui puisse nous engager à modifier cet emblème satyrique. La déesse Thémis frappe comme autrefois, en aveugle, et ne paraît guère être plus en état de voir de quel côté penche le plateau de la balance.

"Malgré tout, c'est une belle profession que celle d'avocat.

"Le jeu continu des discussions chaleureuses qui surgissent à tout instant, doit faire naître des émotions pleines de charmes. Il faut être toujours sur le qui-vive, prompt à la riposte; il faut savoir flatter, s'indigner à propos, tâter le terrain, trouver le point faible des juges, appeler tour à tour, à son aide, le raisonnement, le sophisme, les passions.

"Les jeunes avocats débütent par la Cour de Circuit; c'est là qu'ils font leurs premières armes. Peu aguerri encore, ils mettent de la forme dans leurs discours; cela sent un peu le Démosthène, et ce n'est pas un mal.

"A ce début, c'est bien le moins que le jeune avocat se flatte de jeter les juges dans l'étonnement. Il faut qu'il y prenne garde, pourtant; si les juges s'en apercevaient, ils deviendraient rébarbatifs.

"Le débutant à la Cour de Circuit fait son entrée dans la salle des délibérations avec une certaine pompe. Une cravate immaculée — la cravate de la première cause — s'épanouit sur sa gorge; une robe fraîche sortie des mains de la couturière, et dont les plis ne sont pas encore effacés, fait entendre un frôlement grincheux.

"Le jeune avocat qui a entrepris de se faire valoir et de faire son chemin, celui qui est bien déterminé à ne pas laisser sous le boisseau ce flambeau lumineux dont il se croit le porteur, et qui doit éclairer et guider le monde des clients, celui-là se reconnaît au premier coup d'œil. Il est soucieux, occupé, affairé; les poches de son paletot sont remplies de paperasses volumineuses qu'il exhibe, déploie, déroule, replie, enroule de nouveau. Il passe comme un trait dans les corridors du palais; il ne vous reconnaît pas, tant il est préoccupé d'affaires de la plus haute importance."

Il n'a guère ménagé le notaire; il est plus tendre pour l'avocat, mais il se rattrape sur le médecin. Voyez plutôt:

"La médecine est la plus belle entre toutes les sciences; toutes lui sont tributaires, toutes lui apportent le contingent de leurs découvertes. Après la science du salut, qui est le sauvetage de l'âme en péril, vient la science de la médecine, qui est le sauvetage du corps. Or, le corps, ce vil composé d'atomes grossiers, comme on tient à sa conservation! On a beau le dédaigner, le mépriser, chercher à l'avilir au profit de l'âme, il tient toujours une place considérable dans nos affections; on l'aime, on le cajole. C'est qu'un jour, lui aussi doit ressusciter, *carnis resurrectionem*; un jour il doit revêtir un manteau d'immortalité, trôner dans un royaume qui ne finira point.

"Mais laissons de côté la science et l'art véritable de la médecine; occupons-nous du côté prosaïque et matériel de la profession, parlons du métier.

"Le métier consiste à gagner, à enrôler des clients, et, une fois enrôlés, à les conserver.

"Il est deux de ces rôles qui sont vieux comme les chemins, par cela même très vulgaires, mais qui réussissent à merveille: c'est celui du médecin "Tant mieux," et celui du médecin "Tant pis."

"Le médecin "Tant mieux" est toujours sûr de son fait; votre guérison est assurée: il vous le promet, il vous le jure, pourvu seulement que vous vouliez vous mettre sous ses soins et le laisser faire.

"Si votre maladie a une heureuse issue, alors il vous l'avait bien dit. Si elle en a une funeste, il ne craint guère vos reproches. Aux reproches de vos parents, de vos amis, il a mille arguments à opposer: tels que le retard apporté au traitement, le manque de soins dans l'exécution des ordonnances, la rapidité inouïe avec laquelle la mort est arrivée, ce qui n'a pas permis aux remèdes d'avoir plein effet. Si, seulement, le défunt avait eu le bon esprit de mourir deux heures plus tard... il était sauvé!

"Le médecin "Tant pis" est sombre, renfrogné. Une fluxion ordinaire, un léger mal de tête, un rhume de cerveau, c'est à ses yeux, une maladie pleine de gra-